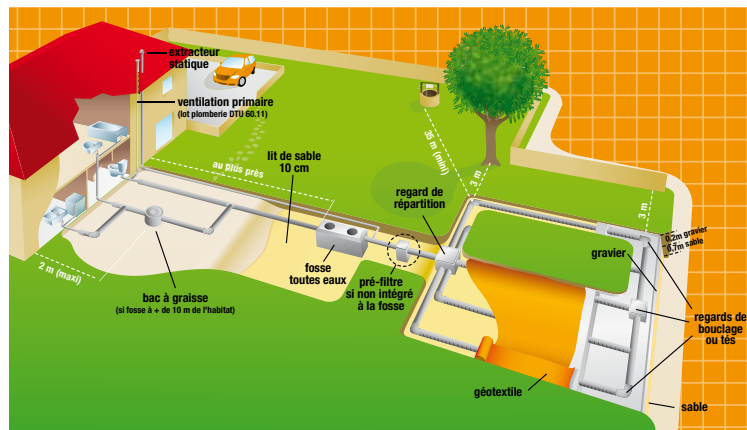


ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

VOTRE FILIÈRE : FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINÉ

DESCRIPTION



Ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant les effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée en milieu superficiel.

Pièces principales	4	5	6	7
Capacité fosse toutes eaux	3m ³	3m ³	4m ³	5m ³
Filtre à sable vertical	20m ²	25m ²	30m ²	35m ²

RÈGLES ET PRÉCAUTIONS DE MISE EN PLACE

- sol peu perméable
- surface disponible d'environ 150 m²
- présence d'un dénivelé d'au moins 1,5 m avec exutoire superficiel

PRÉ-TRAITEMENT

> Fosse toutes eaux

Pose :

- lit de pose constitué de sable compacté horizontal supérieur à 10 cm
- mise en eau conjointement au remblaiement latéral

Ventilation :

- 2 aérations prolongées sur le toit
- prise d'air amont Ø 100 mm
- prise d'air aval Ø 100 mm avec extracteur statique ou éolien

Raccordement :

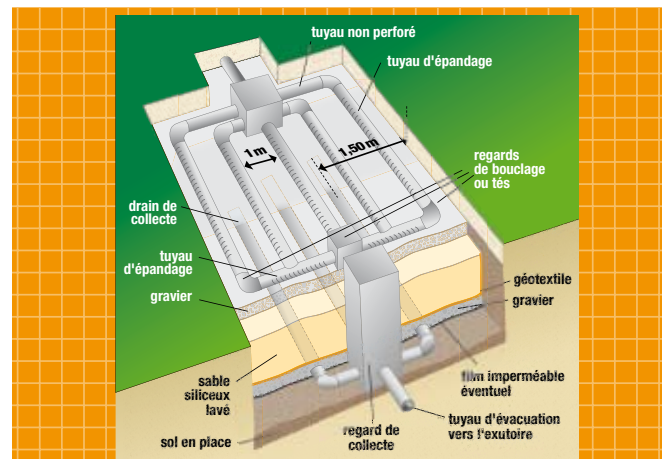
- de l'ensemble des eaux usées
- tuyaux PVC Ø 100 mm, raccords à joints souples
- pente de la conduite d'amenée de 2 à 4 %

Tampons :

- hermétiques (odeurs et eaux de ruissellement)

> Pré-filtre et bac à graisse

- lit de pose constitué de sable horizontal 10 cm
- remplissage : pouzzolane (ou équivalent synthétique) pour le pré-filtre et eau claire pour le bac à graisse



TRAITEMENT ET ÉVACUATION

Fouilles :

- exécutées en une seule phase
- profondeur : min. 1,20 m, max. 1,70 m
- largeur max. 5 m
- écartement entre tuyaux d'épandage : 1 m d'axe en axe
- longueur min. 4 m
- les tuyaux d'épandage sont plus courts que les drains de collecte de 0,50 m

Regard de répartition :

- raccord amont à joint souple 6 départs
- répartition homogène de l'effluent
- tuyaux de distribution : pleins

Regard de bouclage :

- bouclage de tous les tuyaux d'épandage
- tuyaux de bouclage : pleins

Pose :

- tuyaux non perforés et regards sur lit de 10 cm de sable

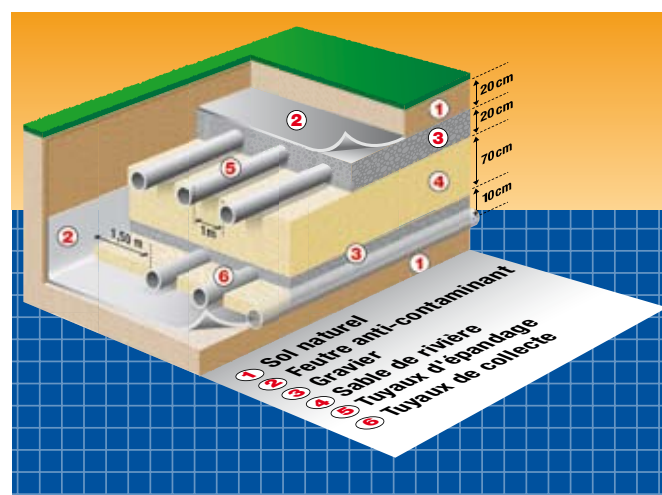


TABLEAU DE FOURNITURES

MATÉRIAUX	CARACTÉRISTIQUES	QUANTITÉS EN FONCTION DE LA SURFACE DU FILTRE						
		Surface du filtre	20	25	30	35	40	45
		Longueur en m	4	5	6	7	8	9
		Largeur en m	5	5	5	5	5	5
Terre végétale	Terre végétale débarrassée d'éléments caillouteux de gros diamètre	en m ³	4	5	6	7	8	9
Gravier	Gravier lavé et roulé, granulométrie 10-40 mm	en m ³	8	10	12	14	16	19
Sable pour filtre	Sable siliceux (sable calcaire interdit), lavé roulé, stable à l'eau et d'une granulométrie de 0,25-0,60 mm	en m ³ en tonnes	14 28	17,5 35	21 42	24,5 49	28 56	31,5 63
Géotextile	En haut Résistance à la traction > 12kN/m Allongement max > 30 % Permittivité > 0,05 s-1 Ouverture filtration > 125 µm	En bas (ou géogrille) résistance > 6 kN/m allongement > 30% permittivité > 0,03 s-1 ouverture > 140 µm	40	50	60	70	80	90
Géomembrane	Film imper en P.E basse densité > 200µm si nécessaire (parois et fond)	en m ²	27,2	34	40,8	47,6	54,4	61,2
Tuyaux pleins	Norme N.F Diamètre Ø 100 mm Comportement rigide Drains routiers ou agricoles interdits Pente minimale de 5‰	en ml				étage supérieur 10 ml étage inférieur 2 ml		
Tuyaux perforés	Norme N.F Diamètre Ø 100 mm Comportement rigide Drains routiers ou agricoles interdits Orifices rectangulaires de 5 mm de largeur espacés de 0,10 à 0,30 m ou orifices circulaires > 8 mm Pente minimale de 5‰	étage supérieur en ml étage inférieur en ml	20 12	25 15	30 18	35 21	40 24	45 27
Coudes	Normes françaises Diamètre Ø 100 mm	étage supérieur en ml étage inférieur en ml				12 coudes à 45° + 2 tés 2 coudes à 90° / coudes à 45°		
Regards	Préfabriqués ou non, à joints souples Tampons amovibles et hermétiques (ventilés si pas de champignons de bouclage)	regard de répartition regard de bouclage regard de collecte				1 (6 sorties) 1 + rehausse (3 sorties) 1 + rehausse (4 sorties)		

CONSEILS DE BON FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN

- ne pas imperméabiliser la surface de traitement
- proscrire toute culture ou plantation d'arbres sur le site
- proscrire le stockage de charges lourdes au dessus de la filière
- eaux pluviales interdites dans le système
- maintenir les regards accessibles
- vidanger périodiquement la fosse et le bac à graisse
- effectuer un curage des tuyaux d'épandage et de distribution en même temps que la vidange

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES

- loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et ses décrets d'application
- le Code de la Santé Publique
- le règlement sanitaire départemental
- le Code de la Construction et de l'Habitation / le Code de l'Urbanisme
- le référentiel technique : DTU 64-1